

A. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Vetbuton 100 mg/ml solution injectable pour bovins, porcs, chevaux, moutons et chèvres

2. Composition

Chaque ml contient:

Substance active:

Menbutone 100,00 mg

Excipients:

Composition qualitative en excipients et autres composants	Composition quantitative si cette information est essentielle à une bonne administration du médicament vétérinaire
Chlorocrésol	2,00 mg
Métabisulfite de sodium (E223)	2,00 mg

Solution injectable limpide jaune verdâtre.

3. Espèces cibles

Bovins, moutons, chèvres, chevaux et porcs.

4. Indications d'utilisation

Stimulation de l'activité hépato-digestive lors de troubles digestifs et d'insuffisance hépatique.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser chez les animaux souffrant d'une maladie cardiaque ou en fin de gestation.

Se référer à la rubrique "Mises en garde particulières".

6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières:

Aucune connue.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles:

Pour les chevaux, une administration intraveineuse lente est conseillée.

L'administration par voie intraveineuse doit être faite lentement (pas moins de 1 minute) pour éviter les effets indésirables décrits à la rubrique « Effets indésirables ».

Il est recommandé de ne pas injecter plus de 20 ml par voie intramusculaire sur un site d'application.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Une auto-injection accidentelle peut induire des réactions locales.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à la menbutone doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Utilisez une aiguille protégée jusqu'à ce que vous soyez prêt à l'utiliser.

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Gestation et lactation:

Ne pas utiliser pendant le dernier tiers de la gestation.

Le médicament vétérinaire peut être utilisé pendant la lactation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions:

Aucune connue.

Surdosage:

Aucun connu.

Incompatibilités majeures:

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires, en particulier les sels de calcium, la pénicilline procaine ou les vitamines B.

7. Effets indésirables

Bovins, moutons, chèvres, chevaux et porcs :

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités):	Décubitus ¹
Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):	Agitation Augmentation de la fréquence respiratoire
Fréquence indéterminée (ne peut être estimée à partir des données disponibles)	Tremblements ² Miction involontaire ² Hypersalivation ² , défécation involontaire ² Larmolement ² Nécrose au point d'injection ³ , œdème au point d'injection ³ , hémorragie au point d'injection ³

¹ Il est transitoire et peut survenir en particulier chez les bovins après une injection intraveineuse rapide.

² Après administration par voie intraveineuse.

³ Après administration intramusculaire.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification: adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Veaux, moutons, chèvres et porcs: voie intramusculaire ou intraveineuse.

Bovins: voie intraveineuse.

Chevaux: utilisation lente par voie intraveineuse.

Veaux (jusqu'à 6 mois), moutons, chèvres et porcs:

10 mg de menbutone par kg de poids corporel appliqué soit profondément intramusculaire ou lentement intraveineuse équivalent à 1 ml de solution injectable pour 10 kg de poids corporel.

Bovins:

5 à 7,5 mg de menbutone par kg de poids corporel par voie intraveineuse, équivalent à 1 ml de solution injectable par 15 à 20 kg de poids corporel.

Chevaux:

2,5 à 5 mg de menbutone par kg de poids corporel par voie intraveineuse lente, équivalent à 1 ml de solution pour injection par 20 à 40 kg de poids corporel.

L'administration peut être répétée une fois si nécessaire après 24 heures.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Ne pas percer le flacon plus de 125 fois.

10. Temps d'attente

Viande et abats: zéro jour

Lait: zéro jour

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conservez le flacon dans l'emballage extérieur de façon à le protéger de la lumière.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation en ce qui concerne la température.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V544782

Taille de l'emballage:

Boîte en carton avec 1 flacon de 100 ml.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Juin 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots:

Vet-Agro Multi-Trade Company Sp. z o.o.

Gliniana 32, 20-616 Lublin, Pologne

Coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

Tel: +32 16 84 19 79

E-mail: PHV@alivira.be

Représentant local:

Alivira NV

Kolonel Begaultlaan 1a

B-3012 Leuven

Tel: +32 16 84 19 79

E-mail: mail@alivira.be

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.